

Paris La Défense, mercredi 9 décembre 2020

## Rupture Conventionnelle Collective : Encore un plan social déguisé chez TOTAL

Depuis des mois des bruits de couloir d'un « plan de départ » circulaient, bruits relayés par certaines organisations syndicales auprès de la direction pour ouvrir une négociation.

Le 3 décembre dernier s'est donc tenue la 1<sup>ère</sup> réunion annonçant une **Rupture Conventionnelle Collective (RCC)**.

Elle serait ouverte aux salariés du Socle Social Commun (SSC) **ayant 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2021**. Cela représenterait 1063 salariés (dont 65% de cadres).

La direction confirme et insiste qu'il n'y aura pas d'embauche et de remplacements pour les départs des sièges qui sont estimés à 694 (*malgré un chiffre précis, la direction n'est pas en mesure de nous expliquer ce qu'elle entend par « siège »...*)

Seuls les départs des postes sièges One tech (189) et des sites opérationnels (109) (*malgré un chiffre précis la direction n'est pas en mesure de nous expliquer ce qu'elle entend par « site opérationnel »...*) seront remplacés.

C'est donc près de **700 emplois qui vont être supprimés**, et vite, très vite, puisque la direction souhaite boucler le dossier d'ici la fin de l'année.

**Quel mépris**, une fois de plus, de la direction vis-à-vis des instances représentatives du personnel !

**Quel mépris**, une fois de plus, vis-à-vis des 700 salariés qui pourront partir mais sans que leur poste, mission, savoir-faire, ne soient maintenus, transmis.

Doivent-ils comprendre qu'ils ne servent à rien ? Qu'ils ne sont pas utiles au fonctionnement de la société ? Ils apprécieront sûrement le message passé...

**Quels mépris**, une fois de plus aussi, pour les salariés qui resteront et qui verront leur charge de travail augmenter afin d'absorber les départs.

La CGT est évidemment pour diminuer le temps de travail et revendique depuis toujours la retraite à 60 ans (et les 32h/semaine), mais si un départ = une embauche.

Les 700 suppressions d'emplois sont injustifiées et vont dégrader les conditions de travail de ceux qui restent.

Les salariés sont plus que jamais la variable d'ajustement de la direction.

**Les prochaines réunions auront lieu les 14 et 18 décembre, la CGT y défendra donc l'amélioration des conditions de travail et la pérennisation des départs anticipés**